

CENTRE DE SECOURS

D'après le code général des collectivités territoriales, les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

LES SAPEURS-POMPIERS AU CŒUR DU SYSTÈME DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Tous les acteurs de la sécurité civile multiplient leurs actions pour assurer la **sécurité des Miramasséens** et viennent renforcer les dispositifs des [polices municipale et nationale](#).

Avec plus de 5 000 interventions par an, les sapeurs-pompiers de Miramas assurent et dispensent des actions formatrices pour accroître la connaissance des bons gestes :

- école des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP),
- démonstrations,
- formations des cadets de la sécurité civile et du plus grand nombre aux gestes qui sauvent, etc.

Épaulés par les bénévoles du [Comité communal feux de forêts](#) en période estivale, les sapeurs-pompiers contribuent à assurer une vie sereine sur la commune.

LE CENTRE DE SECOURS DE MIRAMAS

Le corps départemental des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône comprend 62 centres de secours répartis sur cinq groupements territoriaux qui assurent des missions opérationnelles, administratives et techniques.

Le centre de secours de Miramas, dont le chef de centre est le lieutenant Jacques Abel, comprend un effectif de 126 pompiers (33 sapeurs-pompiers professionnels, 90 sapeurs-pompiers volontaires et 3 infirmiers de sapeurs-pompiers). Le centre de secours dispose également d'une école de JSP.

En alerte 24h/24 et prêts à partir dans les deux minutes, les sapeurs-pompiers interviennent en moins de dix minutes contre un incendie, pour secourir les personnes en danger ou victimes d'accidents ou encore sauvegarder les biens en cas de catastrophe naturelle.

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER

Pour participer aux activités des JSP, il faut avoir **entre 13 et 14 ans** l'année de l'intégration et être en bonne condition physique. En effet, la majeure partie de la formation est constituée d'épreuves sportives.

La formation, d'une durée de quatre ans, est encadrée par des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires le mercredi et quelques fois le week-end. En vue de former les sapeurs-pompiers de demain, elle se base sur :

- l'apprentissage des techniques de secourisme et de la lutte contre l'incendie,
- la participation aux manœuvres,
- des rassemblements de JSP,
- une sensibilisation au respect des valeurs, à la discipline et à la vie en collectivité,
- le suivi d'une activité sportive.

En savoir plus

Centre de secours

Adresse : 8, avenue du 8 mai 1945

Tél. : 04 90 58 78 00

→ www.sdis13.fr